



Une embellie qui se poursuit en 2016

L'embellie de fin d'année est confirmée au cours du premier semestre 2016 : les effectifs salariés progressent de 0,7 % ce trimestre (soit plus de 8 000 postes supplémentaires).

Si la tendance est nationale (+0,2 %), la croissance est plus dynamique dans le sud-est.

Les établissements sollicitant un étalement du paiement de leurs cotisations auprès de l'Urssaf sont moins nombreux.

Seul, le nombre de déclarations d'embauche, en recul ce trimestre, vient tempérer l'enthousiasme d'une reprise sereine de l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

+0,7 %

Evolution trimestrielle de l'emploi

-2,1 %

Evolution des déclarations d'embauche

AVERTISSEMENT

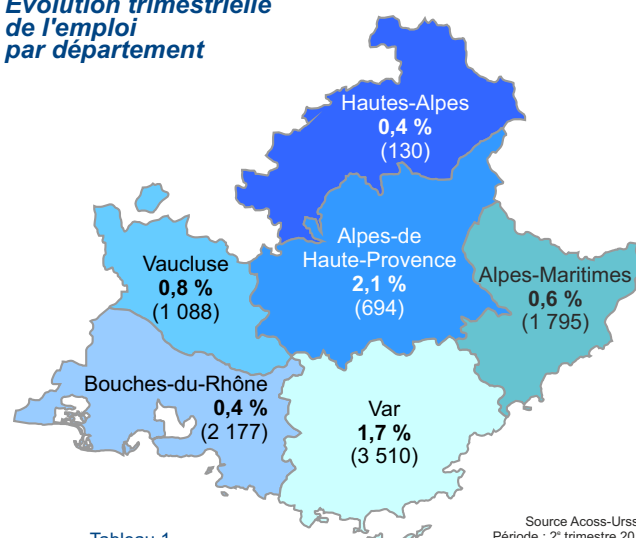
L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication.

Une croissance régionale des effectifs confirmée

Les effectifs du secteur privé augmentent de 0,7 % au deuxième trimestre, à un rythme plus important que le trimestre précédent. L'emploi progresse depuis six trimestres consécutifs. Si la tendance est nationale (+0,2 %), le rythme de Paca est plus dynamique. Tout le territoire est concerné : de +0,4 % dans les Hautes-Alpes à +2,1 % dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les postes supplémentaires se répartissent sur l'ensemble des départements (cf. Carte). En effet, le zoom sur les bassins d'emplois révèle une dynamique territoriale importante en Paca à l'exception des zones d'Arles et Briançon qui ont perdu significativement des emplois en ce deuxième trimestre.

La masse salariale progresse également significativement : +0,7 % alors que le salaire moyen par tête stagne. En Paca, le SMPT est inférieur de 200 euros au salaire moyen national (cf. Tableau 1).

Evolution trimestrielle de l'emploi par département



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Evolution de l'emploi et de la masse salariale

Région	niveau 2016 T2	évolution trimestrielle en %					évolution annuelle en % 2016 T2 / 2015 T2	
		2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016 T1	2016 T2		
Région	Emploi (en milliers)	1 310	0,4	0,2	0,2	0,7	0,7	1,8
	Masse salariale (en M€)	9 127	0,6	0,6	0,4	1,1	0,7	2,9
	SMPT	2 322	0,3	0,5	0,2	0,4	0,0	1,1
France	Emploi (en milliers)	17 974	0,1	0,2	0,2	0,4	0,2	1,0
	Masse salariale (en M€)	135 887	0,3	0,4	0,4	1,3	0,2	2,4
	SMPT	2 520	0,2	0,3	0,2	0,9	0,0	1,4

SMPT = salaire moyen par tête

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

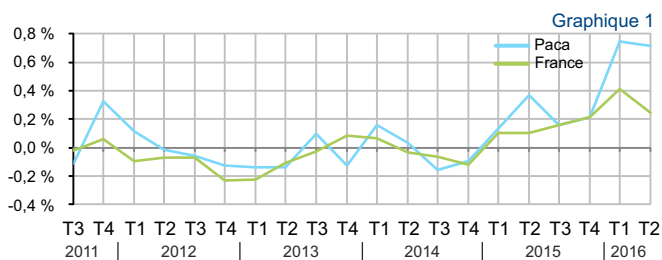
Note de lecture :

L'emploi dans les Alpes-Maritimes augmente de 0,6 % entre le 1^{er} trimestre 2016 et le 2^e trimestre 2016, soit un gain de 1 795 postes.

Pour le sixième trimestre consécutif, l'évolution de l'emploi dans le sud-est est positive, tout comme au niveau national. Cette embellie, identique au trimestre précédent, s'avère parmi les évolutions les plus importantes de cette dernière décennie.

L'accélération de la création d'emplois en région Paca dépasse largement la tendance nationale : plus de 20 % des postes supplémentaires en France sont concentrés en région Paca au cours du deuxième trimestre 2016.

Evolution trimestrielle des effectifs salariés



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

L'emploi par secteur d'activité

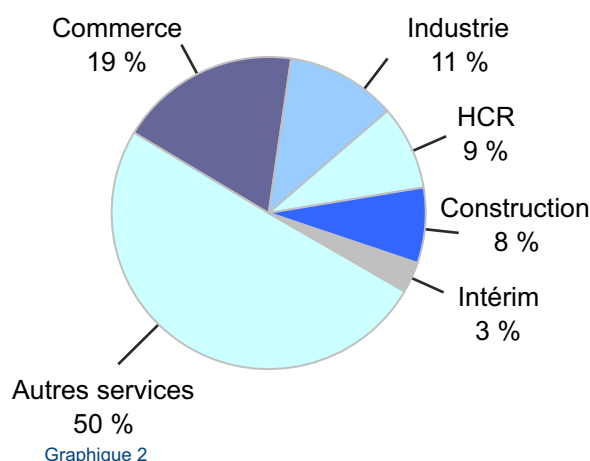
L'emploi tertiaire, moteur de la région Paca

L'emploi tertiaire (hors intérim) demeure le secteur moteur de la région Paca en ce début d'année. Cette accélération est notamment portée par les secteurs de l'hébergement et de la restauration, des activités scientifiques et techniques et du commerce.

Les activités intérimaires restent encore une fois sur un rythme de progression soutenu : +2,7 %, soit plus de 1 000 postes supplémentaires. Plus de 3,2 % des créations d'emploi en Paca concernent l'intérim.

Les activités du commerce sont particulièrement dynamiques (+0,9 %). Les activités scientifiques et techniques, l'hébergement et la restauration, les entreprises de réparations d'automobiles et de motocycles sont les plus créatrices d'emploi en ce début d'année.

Structure de l'emploi par secteur d'activité



Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Emploi régional par secteur d'activité

Tableau 2

	Effectifs 2016T2	Evolution trim en % 2016T2/2016T1	Gain/perte net 2016T2/2016T1
Autres services	658 121	0,4	2 744
Commerce	245 349	0,9	2 221
Industrie	149 333	-0,5	-791
Hôtel, Café et Restauration	113 851	2,3	2 612
Construction	101 778	0,2	235
Intérim	41 587	2,7	1 085
Total	1 310 019	0,6	8 106

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Evolutions atypiques par secteur d'activité

Tableau 3 - 1

Secteurs les plus dynamiques	Effectifs	Gain
Activités scientifiques et techniques ; soutien et services administratifs	232 083	3 046
Hôtel, Café et Restauration	113 851	2 612
Commerce ; réparation autos et motos	245 349	2 221

Tableau 3 - 2

Secteurs les plus en difficulté	Effectifs	Perte
Autres produits industriels	61 061	-889
Activités immobilières	22 063	-349
Activités financières et d'assurances	44 502	-84

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

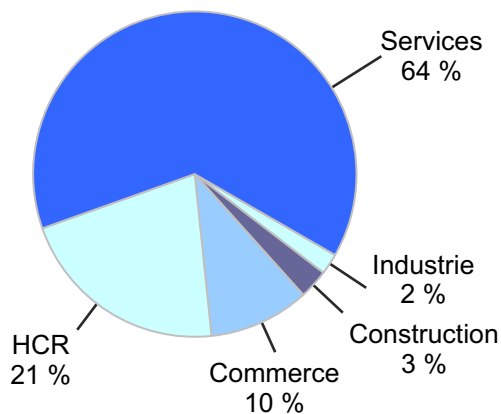
Les déclarations d'embauche

Les embauches en recul

Au deuxième trimestre, les déclarations d'embauche reculent après deux trimestres consécutifs de forte évolution. Seul l'intérim augmente fortement (7,8 %). Cette baisse est observée sur tous les secteurs d'activité à l'exception des services. Les établissements hôtel, café et restauration affichent la plus nette baisse des déclarations d'embauche (-11,2%).

Les déclarations d'embauche diminuent pour toutes les tailles d'établissement, néanmoins les établissements de moins de 9 salariés restent les plus nombreux à embaucher et en majorité en CDI.

Déclarations d'embauche par secteur d'activité



Graphique 3

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par type de contrat (hors intérim)

Tableau 4

Type de contrat	Nombre de déclarations	Poids en %	Evolution annuelle en %
CDD d'un mois ou moins	332 734	68	-0,1
CDD de plus d'un mois	92 603	19	-4,7
CDI	67 221	14	-3,7
Total	492 558	100	-2,1

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche dans l'intérim

Tableau 4-1

Type de contrat	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %
Intérim	355 763	7,8

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par secteur d'activité (hors intérim)

Tableau 5

Secteur	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %
Services	314 110	2,4
Hôtel, Café et Restauration	104 448	-11,2
Commerce	49 312	-5,0
Construction	14 449	-8,4
Industrie	10 238	-6,1
Total	492 558	-2,1

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Déclarations d'embauche par taille d'entreprise (hors intérim)

Tableau 6

Taille d'entreprise	Poids des déclarations	Evolution annuelle en %	Part des CDI en %
1-9 salariés	36 %	-2,1	18,1
10-49 salariés	34 %	-4,0	13,4
50 salariés ou plus	30 %	-2,8	8,8
Total	100 %	-2,1	13,7

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Les demandeurs de délais de paiement

Nette diminution du nombre d'entreprises en difficulté

La situation financière des établissements de Paca s'améliore ce trimestre encore, quelle que soit leur taille (cf. tableau 7). Seulement 2,8 % des établissements ont sollicité l'Urssaf pour un étalement du paiement.

Avec 5,4 % d'établissements ayant sollicité un délai de paiement, le secteur de l'hébergement affiche une diminution de 2 points par rapport au trimestre dernier mais reste le secteur le plus en difficulté (cf. graphique 4).

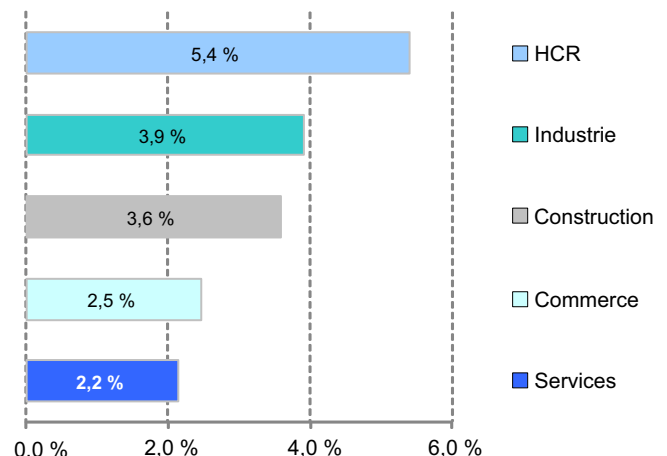
Demandeurs de délais par taille d'entreprise

Tableau 7

Taille d'entreprise	Nombre de demandeurs	Evolution annuelle en %
1-9 salariés	4 053	-12,6
Plus de 9 salariés	576	-5,0
Total	4 629	-11,7

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

Part des demandeurs de délais de chaque secteur d'activité



Graphique 4

Source Acooss-Urssaf
Période : 2^e trimestre 2016

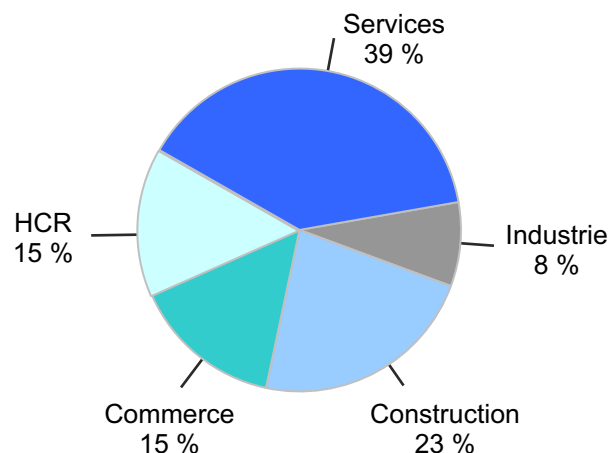
Les cotisations non recouvrées

Le recouvrement des cotisations sociales s'améliore

Ce trimestre, les entreprises ont eu moins de difficulté à s'acquitter de leurs cotisations. Pour autant, les TPE ne profitent pas complètement de cette embellie (cf. tableau 8).

Ces améliorations sont visibles quel que soit le secteur d'activité (cf. tableau 9). Les établissements de l'hébergement et de la restauration diminuent fortement leur taux d'impayés de cotisations sociales auprès de l'Urssaf. Cependant, le taux d'impayés de ce secteur reste le plus élevé après la construction.

Structure des impayés par secteur d'activité



Graphique 5

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Taux d'impayés par taille d'entreprise

Tableau 8

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
1-9 salariés	6,0	0,2
Plus de 9 salariés	0,8	-0,4
Total	1,7	-0,3

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Taux d'impayés par secteur d'activité

Tableau 9

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
Construction	5,2	-0,3
Hôtel, Café et Restauration	4,7	-5,1
Commerce	1,6	-0,1
Services	1,3	-0,1
Industrie	0,9	0,0
Total	1,7	-0,4

Source Acooss-Urssaf
Période : janvier 2016 à août 2016

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 des Déclarations sociales nominatives (DSN) se substituant progressivement aux BRC. Au premier trimestre 2016, les DSN ont permis de déclarer plus de 57 % des effectifs salariés du régime général. A ce stade de la montée en charge, les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de

la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

Les déclarations d'embauche sont issues des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) remplies par les employeurs dans le cadre de l'embauche des salariés.

Les données de l'emploi et des embauches sont provisoires pour le trimestre étudié. Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets jours ouvrables (CVS - CJO) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.

Les demandeurs de délais de paiement sont les entreprises du secteur privé ayant sollicité l'Urssaf afin de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations.

Les cotisations non recouvrées sont les cotisations sociales attendues par l'Urssaf et qui n'ont pas encore été acquittées. Elles font l'objet de procédures de recouvrement en cours.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoss.fr.

ISSN 2273-7510
Directeur de la publication
Ghislaine Barrou
Rédacteur en chef
Christelle Barailler
Rédacteurs : Svetlana Roganova,
Laure Senia
Siège : 20 avenue Viton
13299 Marseille Cedex 20
www.paca.urssaf.fr
Retrouvez Stat'UR sur www.acoss.fr